

Chères associations membres,

Voici le récapitulatif des délais pour l'**année 2022** concernant la diffusion par le GLAJ-GE des programmes de vos camps et centres aérés lors des périodes de vacances scolaires et/ou de vos activités durant l'année.

DÉLAI DE MISE EN LIGNE DES DONNÉES SUR LE SITE [LOISIRSJEUNES.CH/GENEVE](https://loisirsjeunes.ch/geneve)

- 19 JANVIER 2022 : activités des vacances de Pâques (14-22.04.2022)
28 FÉVRIER 2022 : activités des vacances d'été (04.07-21.08.2022)
1^{er} JUIN 2022 : saisie des activités se déroulant durant l'année scolaire 2022-2023
Les statistiques loisirsjeunes nous montrent que les recherches pour les activités durant l'année sont plus fréquentes en juin et juillet, c'est la raison pour laquelle il est important de saisir vos activités de l'année avant le 1^{er} juin.
2 SEPTEMBRE 2022 : activités des vacances d'automne (24-28.10.2022)
activités des vacances de Noël 2022 (26.12.2022 – 06.01.2023)
activités des vacances de Février 2023 (20-24 février 2023)

DÉLAI DE DÉPÔT DES DOCUMENTS PAPIER* AU GLAJ-GE POUR ENVOI AUX +400 ADRESSES

- 4 MARS 2022 : activités des vacances de Pâques (14-22.04.2022)
activités des vacances d'été (04.07-21.08.2022)
2 SEPTEMBRE 2022 : activités durant l'année scolaire 2022-2023
activités des vacances d'automne (24-28.10.2022) ;
activités des vacances de Noël 2022 (26.12.2022 – 06.01.2023)
activités des vacances de février 2023 (20-24 février 2023)

ADRESSE DE LIVRAISON ET CODE DANS L'EN-TÊTE

.....

*Pour la réception par le GLAJ-GE des programmes et des visuels pour envoi aux communes, maisons de quartier, bibliothèques, ludothèques, CASS, UAC, pédiatres, logopédistes, services médico-pédagogiques, théâtres, écoles de danses, écoles privées, Cycles d'Orientation du canton : nous mettons dans chaque enveloppe **1 à 5 exemplaires de programme composé de plusieurs pages, 1 affiche et jusqu'à 10 flyers** (ou feuilles A4) au MAXIMUM.

Vous avez la possibilité de choisir les destinataires auxquels vous souhaitez faire parvenir vos visuels. Si vous choisissez tous les destinataires, vous devez donc nous faire parvenir 410 affiches au maximum et des multiples de 410 pour un flyer, une feuille A4 ou des programmes composés de plusieurs pages. Maximum 10x410 par association pour les flyers et 5x410 par association pour les programmes.

Merci de nous remettre la liste des destinataires à cocher que vous trouverez dans l'espace membres du site internet du GLAJ-GE.